



P.igr



Le 22 septembre prochain, vous serez amené à vous exprimer sur trois sujets aussi divers qu'importants. Le premier concerne la libéralisation des heures d'ouverture des « shops » de stations-service. Dans un premier temps, cette révision de la Loi sur le Travail peut sembler mineure, ne touchant qu'une partie des travailleur-se-s. Mais il s'agit d'un véritable virus, prêt à se propager aux autres secteurs de l'économie. Il est nécessaire que cette révision soit rejetée de manière claire et massive par la population, afin de bloquer toute velléité de poursuivre sur la voie de la dégradation des conditions de travail des employé-e-s dans notre pays. Second objet soumis au verdict des urnes, l'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » : l'armée de grand-papa a vécu ! Il ne suffit plus de compter des centaines de milliers d'hommes pour prétendre à une armée forte, à même de défendre le pays. Le monde évolue, ses risques et dangers également, et notre armée ne fait pas exception. Elle doit s'adapter au milieu qui l'entoure, et l'obligation de servir fait partie intégrante des résidus d'une armée du passé, celle du XIX^{ème} siècle.

Enfin, vous aurez également à vous prononcer sur la révision de la Loi sur les épidémies. Les modifications apportées à la loi actuellement en vigueur permettent de répondre de manière plus efficace, plus rapide et plus précise à une menace sanitaire envers la population.

Protéger les travailleur-se-s et leurs familles et vivre avec son temps : voilà ce que vous propose le Parti socialiste pour le 22 septembre prochain.

Christian Levrat,
président du PS Suisse

LOI SUR LE TRAVAIL

NON à une extension des horaires de travail inutile et défavorable aux employé-e-s.



OBLIGATION DE SERVIR

OUI à l'initiative demandant la suppression du service militaire obligatoire.



LOI SUR LES ÉPIDÉMIES

OUI à une révision moderne, en phase avec la réalité du monde actuel.



NON À LA JOURNÉE DE TRAVAIL DE 24H

Le 22 septembre prochain, le peuple suisse s'exprimera une nouvelle fois sur les heures d'ouverture des magasins. La libéralisation de ces horaires est en effet une obsession pour les partis de droite, malgré les nombreux rejets exprimés par la population helvétique ces dernières années (12 fois sur 13 votes). Au vu de la forte opposition populaire, la majorité du Parlement a donc choisi d'essayer la « technique du salami » pour introduire, petit à petit, la journée de travail de 24 heures.

Une offensive à repousser par les urnes

Ainsi, le 22 septembre, nous ne voterons officiellement que sur l'introduction de cette journée de travail de 24 heures dans les magasins de stations-service. L'objectif de la majorité est toutefois sans équivoque : libéraliser totalement les horaires d'ouverture dans tout le commerce de détail. Les partisans de cette dérégulation totale rêvent d'une

société où les employeurs pourraient faire travailler leur personnel à n'importe quel moment, 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Pour preuve, le Parlement a déjà accepté deux autres motions allant dans ce sens. Tout d'abord, la motion Lombardi, qui prévoit d'obliger les cantons à prolonger les horaires d'ouverture des commerces (du lundi au vendredi de 6 à 20 heures et le samedi de 6 à 19 heures). Parallèlement, la motion Abate vise à introduire à grande échelle le travail du dimanche. Ce dernier texte est d'autant plus mesquin qu'il demande une modification d'une ordonnance de la loi sur le travail : aucun référendum ne pourra donc être lancé sur cet objet. On prive le peuple de la possibilité de se prononcer. Le résultat du 22 septembre représente donc un enjeu de taille puisque le message envoyé par la population aura évidemment un effet sur ces autres propositions.

Il est clair que les partisans du travail 24h sur 24 voudront tou-

jours aller plus loin. Dès qu'un certain type de commerce obtient le droit d'ouvrir ses portes en dehors des horaires habituels, ils utilisent l'argument de la distorsion de concurrence pour demander d'autres libéralisations. Le phénomène est dès lors difficile à arrêter. Seul un rejet clair de la part du peuple peut y mettre un terme. Si la population ne donne pas un signal fort



Leurs profits valent plus que nos vies ?

La libéralisation des horaires d'ouverture des magasins répond, en réalité, davantage à une position dogmatique des néo-libéraux qu'à un véritable besoin pour notre pays.

En effet, l'extension des horaires d'ouverture ne crée pas d'emplois. Les ménages suisses n'auront pas d'argent supplé-

obligés d'accepter ces nouvelles plages horaires s'ils entendent obtenir – ou conserver – un emploi. La libéralisation des horaires d'ouverture n'est qu'une atteinte supplémentaire aux conditions de travail et à la santé des employé-e-s.

Face à cette obstination de la droite qui préfère également ignorer les conséquences indirectes d'une extension des

Si la population ne donne pas un signal fort en ce sens, nous verrons, peu à peu, s'instaurer une société du travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

MATHIAS REYNARD, CONSEILLER NATIONAL (VS)

en ce sens, nous verrons, peu à peu, s'instaurer une société du travail 24 heures sur 24, 7 jours sur 7, avec, pour conséquence, une dégradation de la santé des employé-e-s et de leur vie sociale et familiale. C'est une étape majeure.

mentaire à disposition pour leurs achats : un franc dépensé le dimanche ne le sera plus durant la semaine. Ainsi, les emplois créés pour la nuit ou le dimanche seront généralement supprimés en semaine. De plus, la libéralisation des horaires d'ouverture est néfaste aux petits commerces, qui ne pourront faire face à la concurrence des grandes chaînes, comme le prouvent les expériences menées dans d'autres pays. De nombreuses organisations professionnelles du commerce de détail refusent d'ailleurs ces extensions.

Enfin, il est tout simplement effarant d'entendre certains élus, totalement déconnectés de la réalité, affirmer que le travail du dimanche ou de nuit relèvera d'un choix personnel. Dans les faits, les vendeurs-ses, qui connaissent déjà des conditions de travail difficiles, seront

horaires d'ouverture (sécurité publique, protection de la jeunesse,...), les syndicats et les organisations affiliées à l'« Alliance pour le Dimanche » ont déposé, avec plus de 86 000 signatures, un référendum contre cette modification de la loi sur le travail. Il est soutenu par une vaste coalition, composée également de représentant-e-s des Eglises, de médecins du travail ou encore d'organisations de petits commerçants. Face aux puissants lobbys des grands distributeurs et de l'Union pétrolière, il est nécessaire de réunir le plus de forces possible pour bloquer les projets de ces groupes avides de nouveaux profits.

Le 22 septembre, NON à la journée de travail de 24 heures !

mathias.reynard@pssuisse.ch, conseiller national (VS)

L'ESSENTIEL EN BREF

La modification de la Loi sur le Travail (LTr) prévoit un assouplissement de l'interdiction du travail de nuit et du dimanche. Les « shops » de stations-services pourront ainsi rester ouverts 24 heures sur 24. Si cette modification devait être acceptée, de nouveaux projets de dégradation de la Loi sur le Travail sont à prévoir.

LE PARTI SOCIALISTE SUISSE RECOMMANDE DE VOTER NON :

- Le personnel de vente, souvent mal payé, se retrouvera avec des conditions de travail encore plus difficiles qu'auparavant et n'aura d'autre choix que d'accepter de travailler la nuit.
- Les horaires actuels d'ouverture des magasins sont amplement suffisants pour répondre à la demande. La population s'y retrouve, elle qui a régulièrement refusé une ouverture des magasins le dimanche ou la nuit.
- Le travail de nuit et du dimanche est mauvais pour la santé et pour la vie de famille. Il augmente le stress et rend malade.



L'ARMÉE DE GRAND-PAPA A VÉCU

Il fut une époque où l'on ne pouvait devenir un homme qu'après avoir terminé son école de recrue. Il fut une époque où la force d'une armée se déterminait à son nombre de soldats. Il fut une époque où l'économie considérait l'armée comme une plus-value. Toutes ces époques sont révolues et il devient urgent d'adapter notre armée aux réalités du monde moderne...

d'habitant-e-s ! Ces armées sont-elles, pour autant, considérées comme moins crédibles ? Toute l'Europe a saisi l'inefficacité de l'obligation de servir, seule la Suisse continue d'appliquer ce modèle ancestral.

Il paraît évident que plus le volume de personnes mobilisées est élevé, plus les coûts engendrés seront importants. En effet, ce ne sont pas moins de 150 000

ce sens, une véritable aberration économique !

La motivation des soldats doit également être prise en compte. En effet, les résultats obtenus en obligeant les gens à effectuer des tâches qu'ils ne souhaitent pas sont rarement concluants. L'initiative propose de maintenir le système de milice de l'armée, qui fonctionne bien dans son ensemble, tout en supprimant

de transformer cette votation populaire en un débat « pour ou contre l'armée ». Cette approche n'est pas correcte, car de manière très claire, l'initiative ne s'attaque pas à l'institution qu'est l'armée, mais bien à l'obligation faite à 30 000, voire 35 000 hommes chaque année de servir.

L'initiative proposée ne demande pas la suppression de l'armée ; elle ne demande pas non plus la création d'une armée de professionnel-le-s. Elle demande simplement de ranger l'armée de Grand-papa au musée et de faire un pas vers une armée performante, réaliste et adaptée à notre environnement...

Le 22 septembre, je voterai OUI à l'initiative populaire pour l'abrogation du service militaire obligatoire.

geraldine.savary@pssuisse.ch
conseillère aux États (VD),
vice-présidente du PS Suisse



L'initiative proposée demande simplement de faire un pas vers une armée performante, réaliste et adaptée à notre environnement.

GÉRALDINE SAVARY, CONSEILLÈRE AUX ÉTATS (VD)

Il existera toujours des personnes qui refuseront de vivre avec leur temps, mais lorsque l'on parle de sécurité publique, il est nécessaire de nous adapter en permanence aux risques et à notre environnement. Au XIX^{ème} siècle, lorsque des guerres éclataient, les armées concernées se faisaient face dans une grande plaine et les meilleures chances de victoire appartenaient, à n'en pas douter, au pays possédant le plus grand nombre de soldats.

Cette réalité est aujourd'hui toute autre et tous les pays qui nous entourent ont bien compris qu'une levée de troupes en masse ne garantissait plus les résultats d'antan. La Suisse persiste cependant à entretenir une armée de plus de 150 000 hommes, soit un nombre d'astreint-e-s comparables à la France ou à l'Allemagne alors qu'elle héberge 8 à 10 fois moins

hommes, qu'il faut équiper, qu'il faut former, qu'il faut nourrir, qu'il faut loger... Ces coûts sont astronomiques pour n'obtenir au final aucun avantage supplémentaire en comparaison à une armée composée de volontaires.

De plus, cette mobilisation massive, obligatoire et militaire ne va pas sans poser de sérieux problèmes à l'économie. En effet, lorsque l'école de recrue n'intervient pas au beau milieu des études, elle oblige les employeurs à trouver des solutions de remplacement pour les cours de répétition. Ainsi, trois semaines chaque année, des personnes spécialisées dans leur domaine d'activité se voient contraintes d'abandonner leurs tâches et emploi afin de servir sous les drapeaux, dans une fonction où ils ne peuvent exceller en qualité de milicien. L'obligation de servir représente, en

l'obligation de servir. Le service militaire serait désormais effectué sur une base volontaire, toute personne apte et motivée pourrait alors servir sous les drapeaux.

Enfin, il est important de rester prudent, car certains tentent

L'ESSENTIEL EN BREF

L'initiative populaire « Oui à l'abrogation du service militaire obligatoire » vise à créer une armée de volontaires, sans modifier pour autant le caractère milicien de notre armée.

LE PARTI SOCIALISTE SUISSE RECOMMANDE DE VOTER OUI :

- L'obligation de servir coûte extrêmement cher à l'armée et conduit à une mobilisation d'hommes totalement surdimensionnée.
- L'obligation de servir coûte également cher à l'économie, compliquant passablement le remplacement des personnes astreintes sur leur lieu de travail.
- L'armée du XXI^{ème} siècle doit évoluer vers de nouvelles missions, mais doit également moderniser son organisation interne.

OUI À LA RÉVISION DE LA LOI SUR LES ÉPIDÉMIES

Notre société est en constante évolution et nos lois doivent s'adapter, afin d'être toujours efficaces. Une mobilité qui explose, des mouvements migratoires en hausse, les changements climatiques en cours ou encore l'apparition de nouvelles maladies infectieuses: autant de raisons qui nous poussent aujourd'hui à réviser la loi sur les épidémies qui date de 1970.

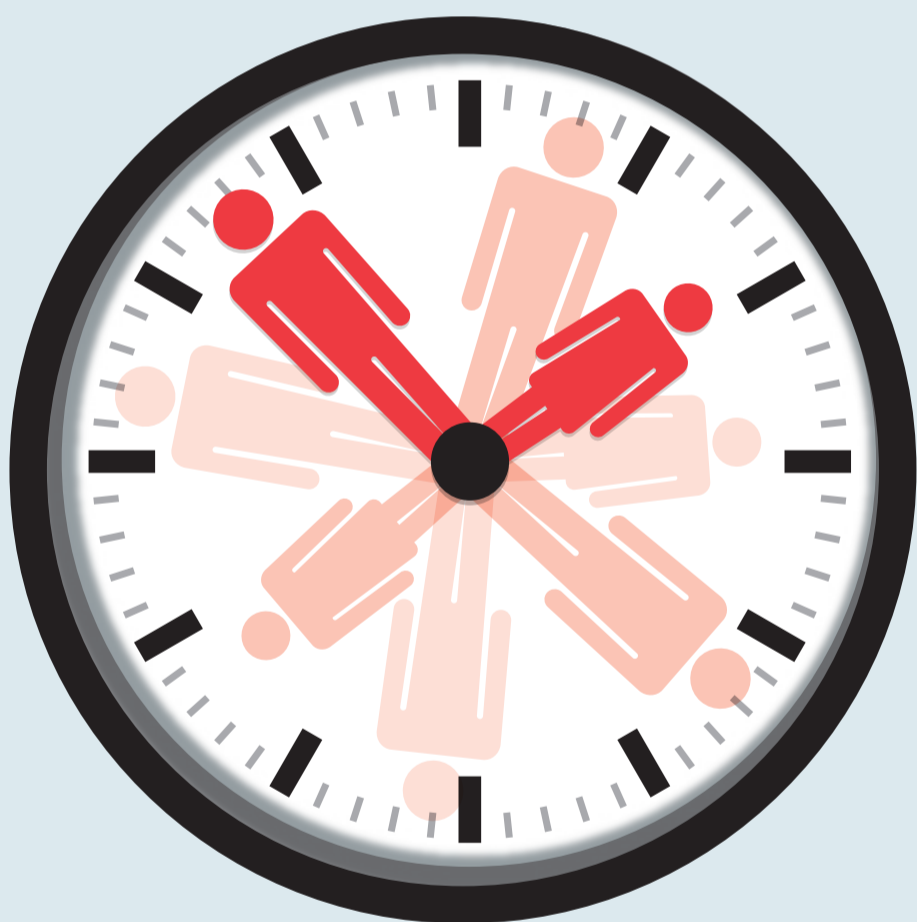
La révision de la loi vise surtout à clarifier les rôles et positions de la Confédération et des cantons, en fonction du degré d'urgence exigé par la situation. L'objectif de la loi reste inchangé: protéger l'être humain contre les infections et leur transmission.

La question des vaccinations est le principal argument des opposants, arguant que l'Etat pourra rendre les vaccins obligatoires en cas de nécessité absolue. Or la loi actuellement en vigueur prévoit d'ores et déjà certaines dispositions en cas d'épidémies majeures.

Afin de permettre une meilleure protection sanitaire de la population, le PS Suisse recommande de voter OUI à la révision de la loi sur les épidémies.



Photo: Ex-Press



NON

à la journée
de travail de
24 heures!



JE M'INTÉRESSE AU PS

- Envoyez-moi des informations sur le PS.
- Je souhaite adhérer au PS Suisse.
- Je souhaite soutenir financièrement les campagnes du PS Suisse.

Prénom _____

Nom _____

Rue _____

NPA, lieu _____

Courriel _____

A renvoyer au: PS Suisse, Spitalgasse 34, 3001 Berne

